

Extrait de procès-verbal

.....

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 1^{er} décembre 2020 immédiatement après la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, soit à 19 h 25 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant M. Alain Otto et M. Robert Lambertz.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

.....

RÉSOLUTION NUMÉRO 332/01-12-2020

DÉCLARATION DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

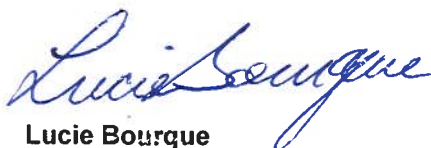
Il est proposé par Mme Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

De proclamer la Ville de Rivière-Rouge, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
donnée à Rivière-Rouge,
ce 3^e jour de décembre 2020

La greffière et directrice générale adjointe



Lucie Bourque